

Rapporteur : Madame Anne-Florence BOURAT

**OBJET : Travaux dans les bâtiments scolaires
Attribution des marchés de travaux**

Mesdames, Messieurs,

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux, détaillés dans le tableau ci-dessous, qui se décompose en 5 lots.

Lot 1 – Etanchéité – Ecole maternelle H.Matisse

Lot 2 – Désamiantage – Ecole maternelle H.Matisse

Lot 3 – Revêtement de sol souple – Ecole maternelle H.Matisse

Lot 4 – Remplacement des menuiseries extérieures – Ecole maternelle M.Carpantier

Lot 5 – Remplacement des menuiseries extérieures – Ecole élémentaire J.Prévert

Le coût global estimé est de 256 111 € TTC.

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatifs à la procédure adaptée,

CONSIDERANT que les bâtiments scolaires nécessitent de gros travaux,

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature par le Maire des marchés sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes :

- Lot 1 – Etanchéité – Ecole maternelle H.Matisse
211.15/2313/P1064/5200 – N 50-07
- Lot 2 – Désamiantage –Ecole maternelle H.Matisse
211.15/2313/P1064/5200 – N 50-27
- Lot 3 – Revêtement de sol souple – Ecole maternelle H.Matisse
211.15/2313/P1064/5200 – N 50-19
- Lot 4 – Remplacement des menuiseries extérieures – Ecole maternelle M.Carpantier
211.12/2313/P1064/5200– N 50-08
- Lot 5 – Remplacement des menuiseries extérieures – Ecole élémentaire J.Prévert
213,15/2313/P1064/5200– N 50-08

UNANIMITE